



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mai 2001

**Convention entre la Ville de Niort et la Communauté
d'Agglomération de Niort pour la mise en place d'une piste
cyclable sur l'emprise du gymnase Barbusse**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

DELIBERATION D2012082001

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Convention entre la Ville de Niort et la Communauté
d'Agglomération de Niort pour la mise en place d'une piste
cyclable sur l'emprise du gymnase Barbusse**

Monsieur Joël RENOUX, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour Saint-Hubert, (bas de l'avenue de Nantes), un certain nombre d'aménagements cyclables sont prévus. L'un de ces aménagements est constitué d'une piste cyclable qui desservira, en longeant la bretelle d'accès au boulevard de l'Europe à partir du nouveau giratoire De Lattre - Villon, le lycée Jean-Macé, le gymnase Barbusse, et au-delà, la piscine et le quartier du Pré-Leroy et de Bessac.

Pour permettre cette jonction, la piste devra traverser l'emprise du parking du gymnase Barbusse, équipement municipal mis à disposition de la Communauté d'Agglomération de Niort. Elle sera, à cet endroit, financée par la Ville de Niort, et considérée comme une voie privée ouverte à la circulation publique des cyclistes et cyclomotoristes. Il convient donc d'en définir par convention les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les termes du projet de convention ci-joint
- autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

(B. BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Joël RENOUX

[Ordre du jour](#)